



# Municipalité des Cèdres

## AVIS PUBLIC CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE CIVILE 2023

Conformément à l'article 148 du Code municipal, **AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, JIMMY POULIN, greffier-trésorier, que le Conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 13 décembre 2022, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année civile 2023, en fixant le jour et l'heure du début de chacune de ces séances, comme suit :

MOIS	JOUR	HEURE
Janvier	Mardi le 24 janvier 2023 (exceptionnellement)	19h30
Février	Mardi le 14 février 2023	19h30
Mars	Mardi le 14 mars 2023	19h30
Avril	Mardi le 11 avril 2023	19h30
Mai	Mardi le 9 mai 2023	19h30
Juin	Mardi le 13 juin 2023	19h30
Juillet	Mardi le 11 juillet 2023	19h30
Août	Mardi le 8 août 2023	19h30
Septembre	Mardi le 12 septembre 2023	19h30
Octobre	Mardi le 10 octobre 2023	19h30
Novembre	Mardi le 14 novembre 2023	19h30
Décembre	Mardi le 12 décembre 2023	19h30

Ces séances se tiennent à l'hôtel de ville, Salle des délibérations, au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres, à moins d'avis contraire.

Donné à Les Cèdres, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2022.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste  
Greffier-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, JIMMY POULIN, greffier-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2023 aux deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2022.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste  
Greffier-trésorier